

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 64 (1919)
Heft: 4

Artikel: L'armée et le chômage
Autor: Vallière, P. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée et le chômage.

La démobilisation presque complète et très rapide de notre armée a augmenté, dans une très forte proportion, le nombre des sans-travail.

En 1918 déjà, un nombre considérable de soldats démobilisés s'étaient trouvés sans place, remplacés pendant leur absence par des étrangers ou des Suisses non astreints au service. En outre, la situation précaire de certaines industries a forcé beaucoup de fabriques à congédier une partie de leur personnel.

En 1919, le mal s'est aggravé. La fin des hostilités a eu pour conséquence de fermer des centaines de fabriques de munitions ; de son côté, la Confédération, en réduisant ses industries de guerre, s'est vue contrainte de licencier des milliers d'ouvriers des ateliers fédéraux et des fortifications. Beaucoup de Suisses rentrés de l'étranger au début de la guerre qui avaient trouvé une occupation dans l'armée ou au service de l'internement, se sont trouvés brusquement sur le pavé. Le nombre des chômeurs atteint 60 000. Leur mécontentement est grand et les agitateurs trouvent facilement, parmi ces hommes aigris et démoralisés, des recrues pour leurs entreprises de désorganisation.

En présence de ces faits, l'armée s'est efforcée de venir en aide aux soldats démobilisés. Le *service des œuvres sociales de l'état-major de l'armée* a contribué dans une large mesure à améliorer le sort de nos soldats et à diminuer le chômage. Les bureaux régionaux de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich, Soleure, Saint-Gall, Lucerne et Bâle et le bureau central de placement de Berne, ont fait une œuvre utile de conservation nationale qui mériterait d'être plus connue.

Les bureaux de placement militaires sont en rapports constants avec les offices cantonaux de travail et les bureaux privés. Ils ont adressé un questionnaire à toutes les communes de la Suisse sur les mesures prises contre le chômage et ont ainsi un aperçu d'ensemble sur les conditions du travail et la situa-

tion économique du pays. Les officiers qui sont à la tête de cette organisation font preuve d'un dévouement et d'une compréhension des nécessités de l'heure dont nos politiciens ne se font aucune idée.

Le bureau de Genève seul a placé plus de 3000 démobilisés, le bureau central 5280. Il va sans dire que ces hommes reçoivent des secours en attendant d'être placés, et que leurs familles sont, en même temps, mises à l'abri du besoin.

Le service des œuvres sociales de l'armée met, en outre, à la disposition des entreprises civiles (travaux d'assainissement et de correction, tourbières, etc.), des baraqués militaires, des lits, des couvertures et des habits de travail.

Le colonel d'état-major général Feldmann, chef des œuvres sociales, a admirablement compris la mission conciliatrice de l'armée pendant la période de transition qui sera probablement encore longue.

Mais il faudrait qu'on se rendît compte aux Chambres fédérales que les économies et les suppressions pratiquées mécaniquement et sans discernement sur le budget militaire, loin d'amener une détente, peuvent augmenter la misère et le mécontentement.

Il faut être large, très large, quand il s'agit de ceux qui, depuis 1914, ont sacrifié au pays leur temps, leur situation matérielle et quelquefois leur santé. Il est normal que, tant que cela sera nécessaire, le service des œuvres sociales soit largement doté en personnel et soutenu financièrement. Le peuple suisse a généreusement fourni une forte partie des fonds, les six millions du don national ont contribué à maintenir le bon esprit dans la population. Il ne faudrait pas compromettre une œuvre si nécessaire par de mesquines préoccupations politiques. La bureaucratie et les socialistes sont ligués contre les œuvres sociales dans une haine commune.

Des milliers de démobilisés sans travail se tournent vers les œuvres sociales de l'armée, comme vers le seul refuge possible. Ce serait folie de leur enlever cet espoir, ce serait faire le jeu de ceux qui cherchent à semer le mécontentement dans l'armée parce qu'elle est le grand obstacle à leurs projets de destruction.